



Réf. 073478



L'*Anti-mousses ECOGENE* élimine radicalement les bactéries, mousses, lichens, algues rouges, champignons et moisissures sur tous les matériaux. Très pratique pour le « démoussage » des petites surfaces (pierres tombales, murets, jardinières, balcons, volets, poutres...).

Grâce à son action RAPIDE (agit en 24 h) et LONGUE DUREE*, l'*Anti-mousses ECOGENE* permet un traitement à la fois CURATIF et PREVENTIF.

* durée variable selon les conditions climatiques : de quelques mois à 2 ou 3 ans.

Composition

- COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYL ALKYL EN C12-18 DIMÉTHYLES, CHLORURES (CAS 68391-01-5) 45 g/kg
Produit biocide TP2

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : liquide incolore, limpide, moussant.
- pH à 20°C : 6 – 8

Conditionnement

Pulvérisateur polyéthylène + Gâchette sécurité enfant

Volume Net : 500 ml

Mode d'emploi

- Gratter et enlever les mousses ou autres végétaux déjà bien développés.
- Pulvériser l'*Anti-mousses ECOGENE* sur les surfaces à traiter et laisser agir : la pluie et le vent élimineront progressivement les mousses mortes.

Conseil : pour un résultat plus rapide, lorsque vous observez un jaunissement total des mousses, éliminer les résidus en brossant et en rinçant à grande eau (les mousses mortes se décrochent plus facilement).

Consignes de sécurité

Se référer à la fiche de données de sécurité du produit.

Fabriqué par :
AB7 Industries
Chemin des Monges,
BP 9, 31450 DEYME
Tél : 05 62 71 78 88
www.ab7-industries.fr
info@ab7-industries.fr